



Préambule :

- ✓ **Saumur Natation** - Les responsables du club Saumurois présentent aux élus un projet d'organisation, le 15 septembre 2019, d'une épreuve sportive régionale de compétition en eau libre au plan d'eau des Monteaux. Le conseil municipal se donne le temps de la réflexion avant de donner une réponse à cette demande.
- ✓ **AXA** - Deux responsables de cette compagnie d'assurance présentent aux élus une offre d'assurance appelée « complémentaire santé communale » pour les habitants de la commune. Le conseil municipal se donne le temps de la réflexion avant de donner suite à cette proposition commerciale

PROCÈS-VERBAL

Séance du lundi 29 avril 2019

L'an deux-mille-dix-neuf, le 29 du mois d'avril, à 20 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Béatrice BERTRAND, Maire.

Présents :

Mmes et MM. BERTRAND Béatrice, BAUDOUIN Noël, HOTTON Anne, SOURDEAU Jean-Claude, PRATS Sylvie, BOURDIN Jean-Pierre, MARTEAU Josette, NAUDIN Thierry, SABIN Sophie, FRAYSSINES Marjorie, POT Ludovic, BESNARD Christelle, HERMENIER Stéphane, DEMION Pierre-Yves, COLLARD Cynthia, GUITTON Jean-Claude, BESNARD Sylvie, BRAULT Martine.

Absent(e-s) excusé(e-s) : DAGON Stéphanie.

Absent(e-s) : Néant

Monsieur Noël BAUDOUIN est désigné secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 25/03/2018

Le procès-verbal est adopté sans observation.

Ordre du jour :

2. SIEML – demande de fonds de concours pour le remplacement d'une vitre sur projecteur au stade de football ;
3. Proposition d'achat de terrain communal par M. et Mme RABOUIN situé rue des roseaux ;
4. Proposition de vente de la parcelle ZH n°83 des consorts Petit à la commune ;
5. Création d'un poste non permanent d'adjoint technique territorial à temps complet ;
6. Création d'un poste permanent d'adjoint technique territorial à temps non complet ;
7. Indemnité de gardiennage de l'église communale ;
8. Association des Maires de France, proposition d'une subvention exceptionnelle en faveur de la restauration de Notre-Dame de Paris dans le cadre de la collecte nationale ouverte par la Fondation du patrimoine.

Ajout à l'ordre du jour :

1. Installation d'un nouveau membre du Conseil Municipal;

Le Conseil Municipal accepte cet ajout.

Questions diverses

- Rapport des vice-présidents des commissions municipales.

DCM n°2019-04-031 – Installation d'une nouvelle conseillère municipale.

- VU la démission de M. Vincent BAUMIER aux fonctions de conseiller municipal de la commune de Vivy entrée en vigueur le jeudi 25/04/2019 ;
- VU l'article L270 du code électoral disposant que le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste devient vacant pour quelque cause que ce soit ;
- Considérant que Mme Martine BRAULT est la candidate venant sur la liste « *Vivre et agir ensemble* » immédiatement après le dernier élu démissionnaire et qu'elle a été convoquée en vue de son installation au sein de l'assemblée municipale.

Après avoir pris place au sein de l'assemblée, le Conseil Municipal :

- PREND ACTE de l'installation de Mme Martine BRAULT comme conseillère municipale ;
- AUTORISE Madame le Maire à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

DCM n°2019-04-032 – Versement d'un fonds de concours au SIEML pour les opérations de réparation du réseau de l'éclairage public

- Vu l'article L5212-26 du CGCT,
- Vu la délibération du Comité Syndical du SIEML en vigueur décidant les conditions de mise en place d'un fonds de concours,

ARTICLE 1

La commune de Vivy, à l'unanimité des membres présents, décide de verser un fonds de concours de 75% au profit du SIEML pour l'opération suivante :

EP378-19-129 : "Suite dépannage, remplacement d'une vitre sur projecteur, à réaliser en même temps que l'entretien du stade, Vivy."

- Montant de la dépense : 131.73€ Net de taxe
- Taux du fonds de concours : 75%
- Montant du fond de concours à verser au SIEML : 98.80€ Net de taxe

Les modalités de versement du fond de concours seront conformes aux dispositions du règlement financier arrêté par le SIEML le 26 avril 2016 et complété les 25 avril et 19 décembre 2017.

ARTICLE 2

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de NANTES dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

ARTICLE 3

Le Président du SIEML, Madame le Maire de Vivy Le Comptable de Vivy
Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

DCM n°2019-04-033 – Vente de terrain communal

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales
- VU la demande de M. RABOUIN Thomas et Mme BOURIGAULT Mélanie

Madame le Maire présente au Conseil Municipal, la demande de M. RABOUIN Thomas et Mme BOURIGAULT Mélanie souhaitant acquérir une partie de terrain communal rue des roseaux, en prolongement de la parcelle cadastrée ZH n°267.

Madame le Maire propose au Conseil de fixer un prix de vente au m².

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 4 voix pour 20€/m² et 14 voix pour 25€/m² :

- FIXE le prix de vente au m² à 25 €.
- PRÉCISE que les frais administratifs, notamment de géomètre, les frais notariés et les frais liés à la rédaction et à l'enregistrement de l'acte seront à la charge de l'acquéreur,
- DONNE tous pouvoirs au Maire et aux Adjoints pour réaliser toutes opérations et signer tous documents relatifs à cette décision.

DCM n°2019-04-034 – Proposition d'achat de terrain

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales

Madame le Maire présente au Conseil Municipal, la proposition des conjoints PETIT souhaitant vendre à la commune la parcelle cadastrée ZH n°083 au prix de 70 000 €.

Madame le Maire rappelle que cette parcelle est actuellement en zone agricole et qu'elle est grevée de la règle des 75 mètres de non construction.

Madame le Maire rappelle également que l'office notarial Zenner a estimé la valeur de cette parcelle à 45 000 €.

Madame le Maire propose au Conseil de fixer un prix d'achat de ladite parcelle.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents:

- REFUSE l'offre des conjoints PETIT au prix de 70 000 €.
- PROPOSE une offre d'achat de la parcelle ZH n°083 au prix de 45 000 €.
- DONNE tous pouvoirs au Maire et aux adjoints pour réaliser toutes opérations et signer toutes pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.

DCM n°2019-04-035 – création d'un poste non permanent d'adjoint technique territorial à temps complet pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité

- VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3 – 1° ;
- CONSIDERANT qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité dans les services techniques ;

Sur le rapport de Madame le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents.

- DECIDE
 - la création à compter du 01/05/2019 jusqu'au 30/06/2019 d'un emploi non permanent à temps complet pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité dans le grade d'adjoint technique territorial relevant de la catégorie hiérarchique C;
 - Cet emploi non permanent sera occupé par un agent contractuel recruté par voie de contrat à durée déterminée ;
 - Il devra justifier d'expérience professionnelle dans le domaine des espaces verts ;
 - La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut 348 du grade de recrutement ;
 - Les crédits correspondants sont inscrits au budget.
- DONNE tous pouvoirs au Maire et aux adjoints pour réaliser toutes opérations et signer toutes pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.

DCM n°2019-04-036 – Modification de temps de travail avec création de poste

- Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment ses articles 34 et 97,
- Vu le décret n° 91-298 du 20 mars 1991 modifié, portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés sur des emplois permanents à temps non complet,
- VU la délibération du Conseil Municipal n°2018-07-057 en date du 09/07/2018 créant un poste permanent à temps non complet ;
- Vu l'avis du Comité Technique,

Madame le Maire indique à l'assemblée qu'à la suite d'un remplacement d'un agent faisant valoir ses droits à la retraite, le temps de travail d'un poste du service scolaire doit être modifié.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- **DÉCIDE** de la suppression, et la création à compter du 01/05/2019, d'emplois permanents à temps non complet comme suit :

Emploi permanent à temps non complet	Supprimé au 01/05/2019	Créé au 01/05/2019
Adjoint technique territorial	14,20/35 ^{èmes}	31,74/35 ^{èmes}

- **DONNE** tous pouvoirs au Maire et aux Adjointes pour signer tous documents et prendre toutes décisions relatives à cette décision.

DCM n°2019-04-037 – Indemnités pour le gardiennage de l'église communale - année 2019

- VU la circulaire NOR/INT/A/87/00006/C du 8 janvier 1987 ;
- VU la circulaire n° NOR/IOC/D/1033981C du 4 janvier 2011 ;
- VU la circulaire ministérielle n°611 du 27/02/2018
- VU la circulaire DRCL-2018 n°03-01 du 22/03/2018.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de :

1. **VERSER** pour l'année 2019, l'indemnité annuelle de 120,97 euros aux gardiens ne résidant pas dans la commune, visitant l'église à des périodes rapprochées comme suit :

Période	Bénéficiaire	Montant
Du 01/01/2019 au 30/09/2019	Monsieur CHEVALIER Bertrand actuel curé de la Paroisse Sainte Thérèse en Haute Vallée	90,73 €
Du 01/10/2019 au 31/12/2019	Prochain curé de la Paroisse Sainte Thérèse en Haute Vallée	30,24 €
		120,97 €

2. **INSCRIRE** les crédits nécessaires au budget 2019.
3. **DONNER** tous pouvoirs au Maire et aux Adjointes pour signer tous documents et prendre toutes décisions relatives à cette décision.

DCM n°2019-04-038 – Notre-Dame de Paris – appel au don

- VU l'article L2121-29 du CGCT.

Madame le Maire, informe le Conseil Municipal que M. François BAROIN, Président de l'AMF, a lancé un appel à toutes les communes de France pour s'associer, aux côtés de l'État et de la Ville de Paris, à la restauration de la cathédrale Notre-Dame dans le cadre de la collecte nationale ouverte par la Fondation du patrimoine.

Madame le Maire demande au Conseil de se prononcer sur une possible subvention exceptionnelle au profit de la restauration de Notre-Dame de Paris.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, avec 1 abstention ; 7 voix pour 200€ et 10 voix pour 0€ décide de :

- **NE PAS VERSER** de subvention exceptionnelle au profit de la restauration de Notre-Dame de Paris compte tenu des nombreux dons déjà enregistrés.
- **DONNER** tous pouvoirs au Maire et aux Adjointes pour signer tous documents et prendre toutes décisions relatives à cette décision.

Questions diverses

- ✓ **Saumur Natation – compétition régionale en eau libre** - Un groupe de travail composé de Madame le Maire, Jean-Claude SOURDEAU, Anne HOTTON, Sylvie PRATS, Thierry NAUDIN, Marjorie FRAYSSINES et d'un technicien de la CASVL, sera chargé d'étudier la possibilité de la tenue d'une telle compétition aux Monteaux.
- ✓ **Voirie** - Levée de la Folie : à la suite d'une récente rencontre sur place avec le Président du SMBAA, on peut espérer des travaux sur ce bras de l'Authion en 2019, ce qui permettrait d'inscrire la réfection de la voie communale très dégradée en 2020.
- ✓ **Carrefours encore dangereux :**
 - au Ciron : une concertation est engagée avec les responsables de Premier Tech pour améliorer la signalétique des poids-lourds.
 - rue des Saudières : des travaux imminents de peinture au sol devraient améliorer la sécurité.

L'Agence Technique Départementale de Baugé sera consultée pour ces 2 points noirs.
- ✓ **Forum des Associations** - Une réunion récente a permis de préparer ce rassemblement le samedi 7 septembre 2019 après-midi dans la salle des loisirs
- ✓ **Habitat** - Le chantier de construction des 21 logements par Saumur Habitat, au Clos de la Jouannerie, est ouvert
- ✓ **Urbanisme** - O.A.P. du Clos de la Poitevinière : un drone va prochainement survoler le site pour aider le Bureau d'Etude dans le montage du projet
- ✓ **Anjou Cœur de Ville** - Outre l'achat de la propriété Millerand la commune a reçu une offre de la famille GUILLET qui est disposée à vendre son patrimoine immobilier (immeubles et terrains). Cette opportunité permettrait de rapprocher le cabinet médical de la future supérette et d'y adjoindre une maison de santé ainsi que de l'habitat. Les bailleurs sociaux se montrent intéressés pour accompagner la commune dans ce projet.
- ✓ **Rassemblements des Gens du Voyage** - le terrain communautaire de la Cassoire à Allonnes est à saturation et l'Agglo a reçu d'autres demandes qui ne pourront être satisfaites. Les citoyens sont appelés à être vigilants et il leur est demandé de signaler tout repérage suspect de terrains libres.
- ✓ **Rénovation des vitraux de l'église Saint Paul** - l'architecte du patrimoine qui avait fait des prescriptions pour protéger les vitraux ne valide pas les travaux qui ont été réalisés sur sa demande. L'avis d'un deuxième architecte est en cours.
- ✓ **Rue Nationale** - des panneaux mettant en valeur le patrimoine communal public et privé seront positionnés le long du passage piétonnier, côté sud de la rue nationale.
- ✓ **Dates à retenir :**
 - Mardi 02/05/2019 – comité consultatif sur l'aménagement de Vivy 2 ;
 - Vendredi 03/05/2019 – V44, inauguration du tronçon Saumur / Cuon le vendredi 3 mai 2019 à la base de loisirs des Monteaux à partir de 16 heures ;
 - Mercredi 8 mai 2019 – Commémoration aux Monuments aux Morts avec la participation des deux écoles primaires de la commune, et à la Stèle des Monteaux ;
 - Vendredi 17/05/2019 – concert de gospel à l'église Saint Paul à 20h30 ;
 - Vendredi 24/05/2019 – Troc aux plantes place Auguste HARRAULT (place de l'église) de 17h à 19h ;
 - Samedi 25/05/2019 – inauguration des travaux de la rue Nationale à 11h ;
 - Dimanche 26/05/2019 - élections européennes ;
 - Samedi 06/07/2019 - L'Anjou Vélo Vintage passera par Vivy qui sera point de ravitaillement pour le nouveau circuit « *Authentic 1868* » de 120 KM.
 - Lundi 08/07/2019 – Conseil Municipal à 20h.
 - Vendredi 19 juillet 2019 – Marché des producteurs à Vivy
 - Samedi 07/09/2019 – forum des associations.
 - Lundi 09/09/2019 – Conseil Municipal à 20h.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au lundi 27 mai 2019 à 20h.
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h40.

Délibérations du 29/04/2019

Numéro	Date	Objet
2019-04-031	29/04/2019	Installation d'une nouvelle conseillère municipale
2019-04-032	29/04/2019	Versement d'un fonds de concours au SIEMML pour les opérations de réparation du réseau de l'éclairage public
2019-04-033	29/04/2019	Vente de terrain communal
2019-04-034	29/04/2019	Proposition d'achat de terrain
2019-04-035	29/04/2019	création d'un poste non permanent d'adjoint technique territorial à temps complet pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité
2019-04-036	29/04/2019	Modification de temps de travail avec création de poste
2019-04-037	29/04/2019	Indemnités pour le gardiennage de l'église communale - année 2019
2019-04-038	29/04/2019	Notre-Dame de Paris – appel au don

BERTRAND Béatrice <i>Maire</i>	
BAUDOUIN Noël <i>1^{er} adjoint</i>	
HOTTON Anne <i>2^{ème} adjointe</i>	
SOURDEAU Jean-Claude <i>3^{ème} adjoint</i>	
PRATS Sylvie <i>4^{ème} adjointe</i>	
BOURDIN Jean-Pierre <i>5^{ème} adjoint</i>	
MARTEAU Josette <i>Conseillère municipale</i>	
NAUDIN Thierry <i>Conseiller municipal délégué</i>	
SABIN Sophie <i>Conseillère municipale</i>	
FRAYSSINES Marjorie <i>Conseillère municipale</i>	
POT Ludovic <i>Conseiller municipal</i>	
BESNARD Christelle <i>Conseillère municipale</i>	
HERMENIER Stéphane <i>Conseiller municipal</i>	
DEMION Pierre-Yves <i>Conseiller municipal</i>	
COLLARD Cynthia <i>Conseillère municipale</i>	
GUITTON Jean-Claude <i>Conseiller municipal</i>	
DAGON Stéphanie <i>Conseillère municipale</i>	Absente excusée
BESNARD Sylvie <i>Conseillère municipale</i>	
BRAULT Martine <i>Conseillère municipale</i>	